

## Mise au point sur le statut nicheur des Pies grièches dans la Vienne.

Moron N.

LPO Vienne, 14 boulevard Chasseigne, 86000 Poitiers.

### I - Introduction

Les pies-grièches ont été l'objet d'un suivi régulier depuis les années 70 en tant qu'espèces nicheuses du département de la Vienne. Néanmoins, la relative faiblesse des effectifs (notamment pour la Pie-grièche à tête rousse et la Pie-grièche grise) explique sans doute le fait que ces oiseaux n'aient pas suscité d'attention particulière au cours des années 80.

La découverte d'une importante population nicheuse de Pie-grièche à tête rousse dans le Montmorillonnais au cours de l'année 1991 a constitué le point de départ d'une étude d'envergure départementale, afin de mieux cerner le statut réel de ces oiseaux.

### II - La Pie-grièche a tête rousse (*Lanius senator*)

#### II.A - Historique récent

La Pie-grièche à tête rousse, dont la nidification était sporadique dans la Vienne au début des années 1980, a disparu du département en tant qu'espèce nicheuse durant la période 1984 -1988 couverte par l' Atlas des Oiseaux Nicheurs de la Vienne.

Au cours de l'année 1989, on note la réapparition de cette espèce, avec deux données principales relatives à la nidification :

- un couple + 3 juvéniles: Commune de Romagne (Cabirol - Grange - Lépinoux - Prévost)
- présence dans le Montmorillonnais (Plat).

L'année suivante, on recense 5 à 6 couples nicheurs (Guignard) et durant l'année 1991, P. Guignard avance le chiffre de 9 couples nicheurs dont 7 avec des jeunes. Il écrit à propos de ce retour en force de la pie-grièche à tête rousse dans la Vienne: "il est fort possible que les hivers doux et printemps doux et secs que nous avons connus depuis 2 ans, aient favorisé le développement de gros insectes dans certains milieux déjà favorables".

## **II.B - Répartition et densité en 1992 et 1993**

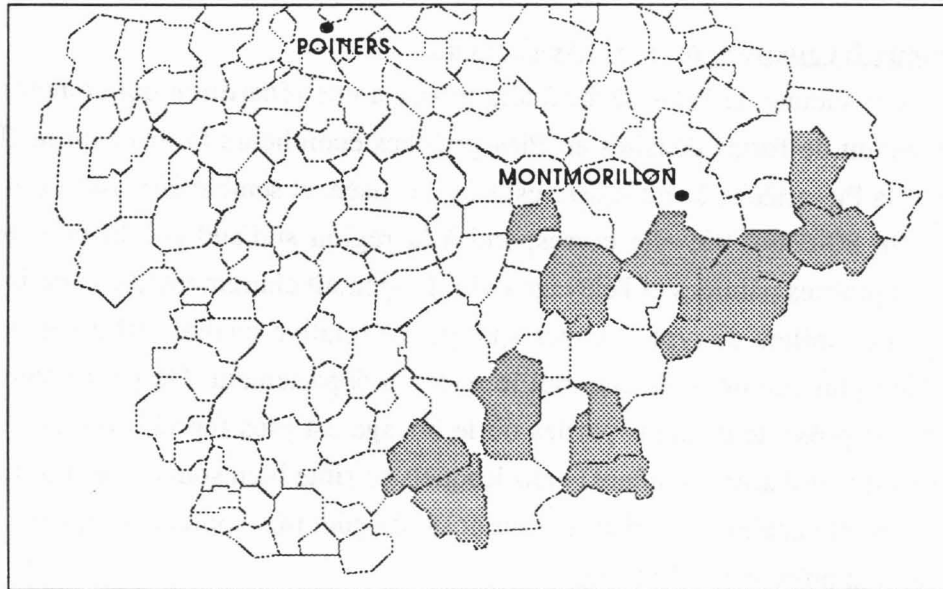
La progression des dernières années méritait que l'on porte une attention toute particulière à l'évolution de cette espèce dans notre département. C'est donc dans ce but qu'est lancée une enquête durant l'année 1992. Un recensement approfondi a été effectué dans le milieu de prédilection de la Pie-grièche à tête rousse (figure 1). La discrétion de la pie-grièche à tête rousse est telle que sa découverte s'est souvent faite au prix d'une observation fugitive nécessitant parfois le recours à de nombreuses visites sur le même site. Afin de recenser le nombre de couples nicheurs pour 1993, un contrôle a été effectué dans les zones répertoriées en 1992, et le recensement a été élargi aux zones propices à la nidification de l'espèce.

Les résultats bruts sont reportés dans le tableau 1. Le chiffre record de 42 couples nicheurs a été atteint pour l'année 1992, alors qu'en 1993, le total obtenu s'est élevé à 33 couples nicheurs.

**Tableau 1:** Nombre de couples nicheurs de Pie-grièche à tête rousse, en fonction des zones de prospection.

	1992	1993
Montmorillonnais	23	19
Sud	19	14
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>33</b>

En 1993, on distingue nettement deux zones de peuplement (figure 1): l'une se situant au sud de Montmorillon, l'autre dans la zone du Vigeant - L'Isle-Jourdain - Availles-Limouzine. Dans la zone du Montmorillonnais, on note trois principaux villages autour desquels se répartissent les plus grosses densités de couples nicheurs de pies-grièches à tête rousse: Saulgé (4 couples), Bourg-Archambault (4 couples), Lathus (5 couples), avec notamment pour la commune de Bourg-Archambault, la présence des quatre couples nicheurs dans un espace particulièrement favorable n'excédant pas 2 km<sup>2</sup>.



**Figure 1** : Répartition des couples nicheurs de Pie-grièche à tête rousse dans les communes du sud du département de la Vienne, en 1993.

En ce qui concerne la zone située dans le sud de la Vienne, on remarque que la majorité des couples se répartissent autour de cinq villages: Mouterre-sur-Blourde (5 cples en 1993), Nérignac (4 cples en 1993), Availles-Limouzine (4 cples en 1992), Le Vigeant (3 cples en 1992), et Pressac (5 cples en 1992), avec de très fortes densités sur Pressac et Mouterre-sur-Blourde.

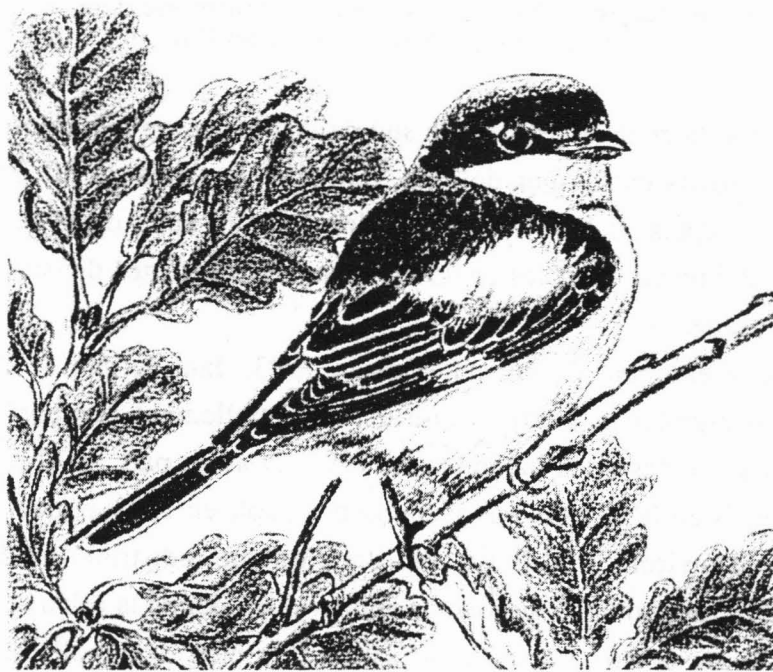
Il est assez étonnant de constater qu'en 1993, dans le sud du département, la population de pies-grièches à tête rousse est essentiellement composée de nouveaux couples, localisés sur des sites inconnus en 1992. D'autre part, la plupart des sites de nidification occupés en 1992 n'ont pas accueilli de couple en 1993, et pourtant les effectifs n'ont baissé que d'environ 30%. Il apparaît donc qu'une redistribution de la population nicheuse a eu lieu, fait qui apparaît assez singulier étant donné la relative fidélité de cette pie-grièche vis à vis de son site de nidification. On peut éventuellement avancer une explication relative à la pluviométrie localement exceptionnelle constatée au mois de mai et juin 1993, qui pourrait avoir entraîné un déplacement de certains couples vers des zones moins arrosées, donc plus propices à la nidification.

En 1993, on a également pu noter une baisse du nombre de couples recensés dans la zone de Montmorillon. Ceci est sans doute dû plus à un manque de temps dans la prospection qu'à une baisse réelle des effectifs: la totalité des deux zones avait été couverte par six personnes en 1992, alors que trois personnes seulement ont assuré le suivi en 1993.

Les résultats obtenus sur 1992 et 1993 sont tout à fait remarquables et sans précédent en ce qui concerne le département de la Vienne. Ainsi, on peut estimer que la population de Pies-grièches à tête rousse est comprise dans une fourchette allant de 35 à 50 couples nicheurs pour tout le département.

### II.C - Milieus fréquentés, perspective d'avenir

Dans la Vienne, la Pie-grièche à tête rousse a une répartition qui coïncide avec les zones présentant de fortes densités en Pies-grièches écorcheurs (voir chapitre III). L'aire occupée par la Pie-grièche à tête rousse est très localisée, et semble être assez stable depuis la période fin 80-début 90; elle correspond à la région sud/sud-est du département où dominent les prairies pâturées et l'élevage ovin. Il apparaît clairement que cette localisation correspond à un milieu de type bocager, qui, par sa relative qualité, offre des possibilités d'accueil bien plus importantes que tout le reste du département. On peut noter que cette pie-grièche est présente dans les parties où le bocage est plus fermé, avec des haies plus élevées constituées d'arbres (chênes) dans lesquels se situe bien souvent le nid. La cime de ces chênes semble également constituer un poste de guet très apprécié qui, dans la plupart des cas, trahit la présence de l'oiseau.



Pie-grièche à tête rousse

On constate seulement deux cas de nidification dans des vergers plus ou moins laissés à l'abandon, dans le Montmorillonnais. Cette espèce possède également un attrait tout particulier pour les prairies d'élevage bordées d'un chemin ou d'une route, avec dans de nombreux cas la présence de ligne téléphonique ou électrique à proximité.

On peut être assez optimiste quant à l'avenir de cette population de Pies-grièches à tête rousse, puisque dans les régions étudiées la capacité maximum d'accueil est loin d'être atteinte. De plus, les facteurs humains néfastes ne sont que de faible importance dans ces zones. En effet, on assiste à une désertification de ces régions, conséquence directe du

vieillesse de la population agricole et des problèmes que rencontre actuellement l'élevage ovin. Cette évolution présente toutefois deux aspects antagonistes. Les fortes contraintes du milieu (terre pauvre, terrain vallonné) n'inciteront pas les agriculteurs à modifier leur mode d'exploitation, mais une trop grande diminution du nombre d'exploitants agricoles risque d'entraîner une dégradation du milieu par non entretien des prairies et multiplication des jachères, ce qui serait dommageable à la pérennité de cette population de pies-grièches.

On voit donc toute l'importance d'une collaboration étroite entre les associations de protection de la nature en général (la LPO en particulier), les agriculteurs et l'état, qui pourrait déboucher sur la mise en place d'aides aux éleveurs afin de maintenir un tissu agricole suffisamment dense pour éviter la dégradation du biotope de la Pie-grièche à tête rousse. Il est tout à fait nécessaire, parallèlement à ce partenariat, d'envisager des mesures de protection spécifiques sur les zones présentant les plus fortes densités de pies-grièches, celles-ci restant malgré tout très vulnérables, puisqu'actuellement elles ne font l'objet d'aucune protection particulière. De telles opérations pourraient s'inscrire dans le cadre de l'action du conservatoire des espaces naturels du Poitou-Charentes, et seraient des plus bénéfiques, non seulement pour la Pie-grièche, mais aussi pour d'autres espèces d'oiseaux telles que le Courlis cendré.

### **III - La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)**

#### **III.A - Historique récent**

La Pie-grièche écorcheur est la plus fréquente des trois espèces de pie-grièche que l'on peut observer dans la Vienne. Elle a toujours été représentée par quelques couples nicheurs au cours des années 1980, avec une population stable établie dans la région de Pressac (environ 10 couples).

Une petite enquête, au cours de l'année 1986, donnait un résultat total de 38 couples nicheurs dont 18 dans la région de l'étang de Combourg et le reste dans le Montmorillonnais.

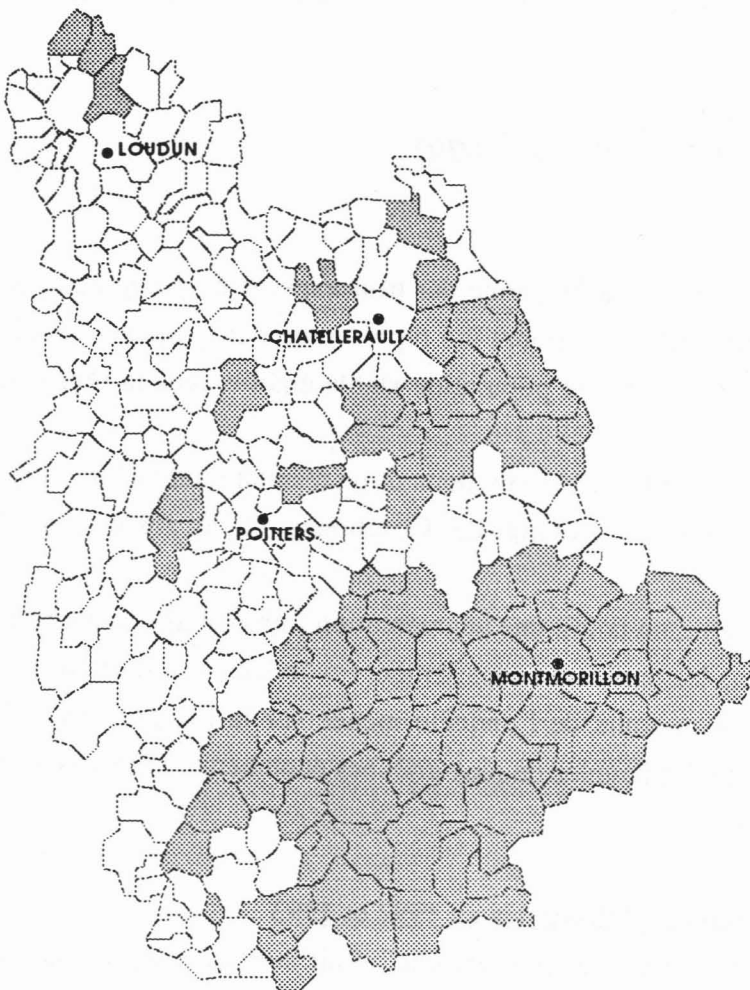
Dans les années qui suivirent, on notait une augmentation faible mais constante des effectifs de cette pie-grièche dans les parties du département favorables à sa reproduction. C'est donc tout naturellement qu'au cours de l'enquête menée sur la Pie-grièche à tête rousse en 1992, un dénombrement des couples de pies-grièches écorcheurs, aussi exhaustif que possible, fut réalisé.

#### **III.B - Répartition, densité et milieux fréquentés en 1992 et 1993**

Il est à noter qu'en 1992, l'enquête "Pie-grièche" était surtout axée sur la Pie-grièche à tête rousse. Le recensement de la population nicheuse de Pies-grièches écorcheurs a donc principalement été effectué dans les zones à Pies-grièches à tête rousse,

et un comptage plus partiel a été effectué dans les autres régions. Durant l'année 1993, en plus d'une augmentation en surface de l'aire de prospection, il y eut un contrôle des effectifs sur les zones les mieux prospectées l'année précédente.

La Pie-grièche écorcheur est présente dans de nombreuses communes du département (Figure 2), mais les plus grosses densités se situent dans la région du Montmorillonnais et dans le sud du département. Environ 150 couples nicheurs ont été localisés dans une zone délimitée par un cercle d'un rayon de 20 Km autour de Montmorillon, tandis qu'environ 60 couples nicheurs existent sur la zone sud/sud-est correspondant à la zone d'étude de la Pie-grièche à tête rousse. A l'extérieur de ces zones, la population de Pies-grièches écorcheurs est beaucoup moins dense, mais néanmoins certains îlots peuvent présenter une densité intéressante. C'est le cas du plateau de Bellefonds avec 12 couples en 1993 pour environ 800 ha. Singulièrement, certains secteurs du département, comme celui de Pleumartin ne sont que très peu pourvus en Pie-grièche écorcheur, malgré un milieu tout à fait intéressant et une région où la pluviométrie ne suffit pas à expliquer cette absence.



**Figure 2:** Répartition géographique des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur dans la Vienne en 1993 (les pointillés indiquent le contour des communes).

A l'opposé, la région de Nérignac comportant le même type de milieu que celle de Pleumartin, présente une population de Pie-grièche écorcheur importante (15 à 20 couples), malgré une des pluviométries les plus conséquentes de la Vienne. L'espèce est absente de la plaine de Neuville et de la Gâtine, ce qui semble logique puisque dans les Deux-Sèvres, Fouquet note la même absence sur ce type de milieu. De même, plus au sud, la limite de sa répartition vers l'ouest coïncide avec le début des terres rouges à châtaigniers (zone de Lusignan) qui ne semblent pas propices à son installation. Elle ne niche pas dans les environs de l'axe Poitiers-Chatelleraut, ni dans la bande Poitiers-Chauvigny-Saint Savin où le milieu correspond à une agriculture céréalière intensive. Au nord du département, elle est présente dans la région de Loudun, en petits effectifs avec quelques nidifications sporadiques, et dans une zone située au sud-est de Chatelleraut. Elle est notée dans la majorité des communes attenantes au sud de l'Indre et Loire. Lors du dénombrement de 1993, sur certaines zones, il fut noté une forte progression du nombre de couples nicheurs (Tableau 2).

**Tableau 2:** Évolution du nombre de couples nicheurs de Pies-grièches écorcheurs recensés sur 6 zones du département de la Vienne

	1992	1993
Quadra "plateau de Bellefonds"	7	12
Quadra "Plaisance-St Rémi-en-Montmorillon"	9	12
Carte IGN 1/25000 - 1928 ouest	21	36
Carte IGN 1/25000 - 1929 ouest	12	33
Carte IGN 1/25000 - 1828 est	9	21
Carte IGN 1/25000 - 1829 est	21	20
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>134</b>

Dans la quasi totalité de ces zones, on a noté un doublement des effectifs et il ne fut pas rare, durant cette enquête, de voir des portions de routes ou de chemins longs de quelques centaines de mètres abriter jusqu'à 5 ou 6 couples.

Il est important de remarquer que dans ces zones, le milieu favorable à la Pie-grièche écorcheur a subi peu de modification ces dix dernières années. On ne peut donc à priori pas expliquer l'évolution récente de la population de cette pie-grièche par une amélioration du milieu, mais plutôt envisager une recolonisation conséquente à deux ou trois années particulièrement météorologiquement favorables à la nidification. Les conditions météorologiques presque idéales au cours de l'année 1993, ont eu pour conséquence un développement important des populations de gros insectes qui constituent une grande partie du régime alimentaire de la Pie-grièche écorcheur.

Dans la Vienne, la Pie-grièche écorcheur a une répartition plus étendue que la Pie-grièche à tête rousse, du fait de sa moins grande exigence au niveau du milieu. En effet, la

Pie-grièche écorcheur est rattachée à un bocage plus ouvert que la Pie-grièche à tête rousse, composé de petits buissons d'épineux et de haies délimitant des prairies pâturées par des ovins ou des bovins. Il n'est pas rare de la trouver également dans des milieux apparemment moins favorables, comme les plaines céréalières, à partir du moment où le paysage est constitué d'un minimum de haies et de prairies.

On peut affirmer sans trop de risque d'erreur que la population de pies-grièches écorcheurs dans la Vienne est comprise dans une fourchette de 300 à 400 couples nicheurs (ces chiffres sont le résultat d'une extrapolation des résultats du recensement de 1993 à l'ensemble de la superficie occupée par la Pie-grièche écorcheur dans le département).

### **III.B - Perspectives d'avenir**

L'avenir de la Pie-grièche écorcheur peut être envisagé avec un certain optimisme, étant donné son relatif pouvoir d'adaptation aux agressions que peut subir le milieu dans lequel elle niche. En effet, nous avons pu constater au cours de cette enquête, que, dans les zones favorables, une destruction même totale d'un ancien site de nidification n'entraîne que très rarement la disparition des nicheurs. On assiste plutôt à un déplacement du couple dans une zone limitrophe, même si celle-ci est à priori moins propice à sa nidification que la précédente.

On serait tenté au premier abord de penser que la crise de l'agriculture peut présenter des perspectives intéressantes pour la Pie-grièche écorcheur puisque les jachères qui sont autant de milieux favorables vont être amenées à se multiplier. Néanmoins, sans entretien, une jachère de type herbacée ne dure que quelques années. Rapidement, la strate arborescente devient trop dense, et le milieu ne présente plus d'intérêt pour la Pie-grièche écorcheur à moyen terme.

Une trop grande extension de jachères non entretenues aurait donc pour conséquence une fermeture du milieu, et à long terme, non seulement la disparition de la Pie-grièche écorcheur, mais également celle de la Pie-grièche à tête rousse. Il serait donc souhaitable d'inscrire la Pie-grièche écorcheur dans le cadre de mesures globales concernant la conservation des milieux favorables à sa nidification (pâturages de type bocage), en envisageant également une réhabilitation de certains milieux devenus impropres à cette espèce suite à un arrachage intensif des haies au profit d'une agriculture céréalière.

## **IV - La Pie-grièche grise (*Lanius excubito excubitor*)**

La Pie-grièche grise ne niche plus depuis les années 1970 dans la Vienne: la dernière note de nidification remonte à l'année 1973 avec 1 couple + 3 juvéniles le 05 avril 1973 (Camou) ainsi qu'un mâle chanteur noté dans un autre secteur le 13 mai (Valet).



Il est pourtant encourageant de remarquer qu'il existe plusieurs observations de Pies-grièches grises en période de nidification, au cours des années 1980, par exemple:

- 13 Avril 1983 : un individu - étang de la Pétolée (Lépinoux)
- 14 avril 1983 : un individu - Cherves (I.L.)

De plus, la Pie-grièche grise est observée régulièrement d'Octobre à Mai depuis plus de dix ans, et on dénombre trois sites principaux d'hivernage récents: le plateau de Bellefonds, la réserve naturelle du Pinail et l'étang de Lenest (commune de Saulgé). Depuis l'année 1991, des hivernages réguliers sont notés sur ces trois sites (sauf pour le Pinail où il existe des notes d'hivernage total plus anciennes) avec respectivement 2 individus pour le Plateau de Bellefonds, un individu pour la réserve naturelle du Pinail et un individu pour l'étang de Lenest. Tout ceci contribue à renforcer l'idée d'un possible retour de la Pie-grièche grise dans le département de la Vienne en tant qu'espèce nicheuse. De plus, j'ai pu observer plusieurs fois un individu, au début du mois de Juillet 1993, dans la plaine du Léché (Saulgé), qui constitue un site tout à fait propice à une nidification future, comme de nombreuses autres régions dans le département (par exemple celle de Combourg).

#### Liste des observateurs :

Auras E., Billac J., Boileau P., Clément J.M., Deuss B., Fleurant B., Guignard P., Massot A., Langoumois J., Lipovoï K., Rouil N., Roux D.

Je remercie tout particulièrement P. Guignard et B. Fleurant pour leur précieuse collaboration ainsi que P. Boileau qui m'a fait partager toute son expérience et sa connaissance de ces oiseaux remarquables que sont les pies-grièches.

#### Références:

- Beaudouin J.C. (1993) Mise au point sur les pies-grièches nichant en Maine et Loire au cours de la période 1962-1989. *Bulletin LPO Anjou*, 21: 43-50.
- Fouquet M. (1992) Statut des pies-grièches dans le département des Deux-Sèvres. *Le Lirou*, 10: 8-28.
- Groupe Ornithologique de la Vienne  
Atlas des oiseaux nicheurs de la Vienne (1985-1988).  
Numéros spéciaux l'Outarde (9,10,13,14,16,17).  
Statut de la pie grièche à tête rousse. L'Outarde n°27 (1992).
- Guignard P. et Gautrot S. (1990) Enquête Salleron. *L'Outarde*, 18.
- Lefranc N. (1979) Contribution à l'écologie de la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) dans les Vosges moyennes. *L'Oiseau et RFO*, 49: 245-298.
- Lefranc N. (1980) Biologie et fluctuation des populations de laniidés en Europe occidentale. *L'Oiseau et RFO*, 50: 89-116.
- Toulon D. (1976) Note sur le régime alimentaire de la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*). *Alauda*, 44 : 2229-2230.